



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 77006

Texte de la question

M. Dino Ciniéri demande à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement de bien vouloir lui fournir un bilan quantitatif et qualitatif portant sur la création des « maisons de l'emploi » prévues par la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 et de lui faire connaître ses objectifs en matière de création de ces structures, qui doivent permettre à l'ensemble des acteurs du service public de l'emploi de mieux se coordonner sur leur territoire. - Question transmise à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Texte de la réponse

L'attention du Gouvernement a été appelée sur votre souhait de connaître le premier bilan des créations de maisons de l'emploi. La commission nationale des maisons de l'emploi, présidée par notre collègue M. Anciaux, avait donné un avis favorable à 56 projets à la date de sa réunion du 20 septembre. Ces projets ont reçu la labellisation du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Par ailleurs, cette commission doit se prononcer sur de nouveaux projets lors de sa réunion du 15 novembre 2005.

Données clés

Auteur : [M. Dino Ciniéri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77006

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10104

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11572